FONDATION
initiative autisme
Sous l'égide de la **Fondation de France**

L'autisme concerne
1 personne sur 100

Engagez-vous **pour l'autisme !**

La Fondation Initiative Autisme soutient des projets de recherche et **d'inclusion scolaire, sociale et professionnelle au profit des personnes avec autisme.**

Abritée par
Fondation de France

L'autisme est un handicap qui touche **700 000 personnes** en France

100 000 ont moins de 20 ans parmi lesquelles
40 000 ne sont pas scolarisées

Faire un don en ligne

Vos dons seront utilisés pour le financement de projets et seront défiscalisés*

COMITÉ EXÉCUTIF :

* cinq membres fondateurs :
Franck Riboud, Marie-Laure Darmon-Lahmi, Isabelle Eckert, Pierre Grau et Jean-Claude Turri.

* professionnels experts reconnus dans le domaine de l'autisme :
Marie Blanchet, Vanessa Lagardère, Dr François Pinabel.

*Réduction fiscale de 60 % ou 66 % de vos dons (IR ou IS), ou 75 % de vos dons (IFI)

Plus de **100 projets** déjà accompagnés

Inclusion scolaire de 1000 enfants grâce à la Maison de Ted depuis 2008

150 maîtres-nageurs formés à l'autisme d'ici 3 ans

Un concept innovant pour l'inclusion professionnelle des jeunes avec autisme

100 jeunes adultes avec autisme accèdent à l'emploi

Formation d'une équipe pluridisciplinaire de 25 professionnels

Création d'une ville « 100% inclusive »

Projet de recherche de l'INSERM Institut Descartes
(Pr Laurence Vaivre-Douret)

Projet de recherche de l'Institut Pasteur
(Pr Thomas Bourgeron)

Projet de recherche de l'INSERM Hôpital Necker
(Pr Mônica Zilbovicius)

Découvrez tous les projets soutenus sur :
www.fondationinitiativeautisme.org

Comment agir pour soutenir la Fondation ?

EFFECTUER UN DON

Ponctuels ou récurrents, vos dons permettent à la Fondation de soutenir chaque année plus de 10 projets en faveur de l'autisme. Vous bénéficiez d'une réduction fiscale sur votre impôt sur le revenu, sur les sociétés ou sur la fortune immobilière.

CONSENTIR UN LEGS

La Fondation peut recevoir vos legs, qui seront exonérés de droits de succession. Vous pouvez orienter votre legs vers l'un des domaines soutenus par la Fondation (inclusion scolaire, inclusion professionnelle, recherche).

L'ARRONDI SUR SALAIRE

Vous représentez une entreprise de plus de 500 salariés : vous pouvez proposer à vos salariés de soutenir la Fondation grâce à un micro-don prélevé directement sur leur bulletin de paie.

L'ARRONDI EN CAISSE

Vous êtes responsable d'une enseigne ayant plus de 15 points de vente en France : vous pouvez proposer à vos clients de soutenir la Fondation par un micro-don effectué lors de leurs achats.

fondinitiativeautisme@gmail.com

Fondation Initiative Autisme
Fondation sous l'égide de la Fondation de France
40 avenue Hoche - 75008 Paris
www.fondationinitiativeautisme.org